

GUIDE DU BÉNÉVOLE
DES AMIS DE LA
FERME CENTRALE EXPÉRIMENTALE



Immeuble 72, Arboretum,
Ferme centrale expérimentale
Ottawa, ON
K1A 0C6
Tél. : 613-230-3276
Courriel : info@friendsofthefarm.ca
Web : www.friendsofthefarm.ca

Révisé

Bienvenue!

Les Amis de la Ferme centrale expérimentale offrent l'occasion à leurs bénévoles de profiter du plein air dans une ferme urbaine, ou encore de travailler dans le confort d'un bureau, dans l'Immeuble 72. L'entretien des jardins d'agrément, de l'Arboretum et de l'écran de verdure parevent représente un service essentiel au soutien du travail d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada à la Ferme centrale expérimentale. Dans le bureau, le Conseil de direction mène à bien ses activités, tandis que les bénévoles tiennent à jour les données sur les membres et bénévoles et organisent divers événements.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos nouveaux bénévoles. À titre de bénévole, vous collaborerez étroitement avec le personnel des Amis, sous la supervision d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada (pour ce qui est des jardins) et du Conseil de direction. Merci de votre intérêt pour notre organisation. Nous espérons que vous trouverez le travail aussi stimulant que gratifiant. Nous encourageons les nouveaux bénévoles à devenir membres des Amis et à profiter des multiples événements et activités qui s'échelonnent tout au long de l'année.

Le Conseil de direction est toujours à l'écoute en cas de questions ou suggestions.

Nous nous réjouissons de notre collaboration prochaine!

Énoncé de mission

**Les Amis de la Ferme centrale expérimentale
préservent, protègent, entretiennent et embellissent
l'Arboretum Dominion, les jardins d'agrément
et autres zones publiques de la Ferme, en partenariat avec
Agriculture et Agro-alimentaire Canada,
dans un but d'éducation et d'agrément du public;
ils font aussi la promotion de l'importance historique
et de la valeur patrimoniale de la Ferme.**

Bref historique des Amis de la Ferme

L'organisation des Amis de la Ferme centrale expérimentale a été fondée le 8 avril 1988 et enregistrée auprès du registraire du Canada. Le principal objectif des « Amis » est d'entretenir et d'embellir les zones publiques de la Ferme centrale expérimentale pour l'usage et l'agrément de tous ses visiteurs.

Les Amis de la Ferme ont plusieurs pères fondateurs, dont notamment Peter Elliott, qui avait organisé le 100^e anniversaire de la Direction de recherche, ainsi qu'un groupe de bénévoles, les Amis du Canal Rideau. Deux autres pères fondateurs étaient feu Malcolm MacGregor, de l'Institut de la recherche sur les plantes, et J.J. Noreau, sous-ministre du ministère de l'Agriculture. Ces derniers, comme Peter, étaient convaincus de l'utilité d'une organisation consacrée au patrimoine, à l'entretien et à la conservation des zones publiques de la Ferme centrale expérimentale. C'est ainsi que l'organisation des Amis de la Ferme centrale expérimentale a vu le jour.

Dès lors, le ministère de l'Agriculture a appuyé les Amis en leur prêtant les services de Peter Elliott, et ce jusqu'à son départ à la retraite huit ans plus tard, et en mettant à leur disposition des locaux dans l'Immeuble 72, tout près de l'Arboretum.

Sous le leadership de leurs divers présidents, les Amis ont lancé voire terminé divers projets, dont :

- Convaincre le ministère du Patrimoine de déclarer la Ferme centrale expérimentale un site historique national;
- Créer un jardin de hostas;
- Créer des équipes consacrées aux jardins d'agrément pour aider Agriculture et Agro-alimentaire dans leur entretien;
- Créer des équipes consacrées à l'Arboretum pour entretenir les arbres, arbustes et le jardin de hostas;
- Créer un programme de don d'arbres pour enrichir l'Arboretum;
- Créer le jardin faunique Fletcher en collaboration avec le Ottawa Field Naturalist Club
- Renouveler les collections de roses Explorer de la Ferme;
- Enrichir les collections de lilas et de pivoines;
- Organiser des visites guidées éducatives des jardins et terrains;
- Renouveler les parterres d'iris et d'hémérocailles;

- Éditer *For the Love of Trees*, un guide des arbres de l'Arboretum de la Ferme centrale expérimentale d'Ottawa;
- Collaborer avec Agriculture et Agro-alimentaire pour renouveler l'écran pare-vent, une ceinture de verdure entourant la Ferme visant à prévenir l'érosion et à abriter les oiseaux et insectes nécessaires à la pollinisation;
- Recueillir des fonds grâce à divers événements à l'appui des projets des Amis et d'Agriculture et Agro-alimentaire, comme le système de positionnement global (GPS) pour la cartographie des arbres et fleurs de la Ferme.

Activités de bénévolat

Jardins

Seconder Agriculture et Agro-alimentaire dans l'entretien des jardins d'agrément, de l'Arboretum et de l'écran pare-vent : désherbage, enlèvement de fleurs fanées, émondage et plantation, sous la direction du chef d'équipe et d'Agriculture et Agro-alimentaire. Il faut pouvoir se pencher, se mettre à genoux, tirer, s'étirer et rester debout.

Il est recommandé de porter un chapeau, des gants de travail, des souliers confortables et un **chasse-moustiques**.

Chaque équipe de jardin est dirigée par un chef d'équipe. Les bénévoles qui ne peuvent être au rendez-vous sont priés de prévenir le chef d'équipe.

Les bénévoles ne travaillent pas en cas de pluie ou de températures extrêmes. Les bénévoles qui jugent les conditions trop difficiles peuvent et doivent arrêter de travailler. En cas de doute, adressez-vous à votre chef d'équipe.

Une pause matinale est prévue pour chaque équipe. Veuillez apporter de l'eau, puisqu'il n'y a pas de fontaines et qu'il importe de boire tout au long de la journée (pas seulement pendant les pauses).

Événements

Les besoins varient en fonction des événements, mais peuvent inclure : servir le public, tenir la caisse, monter et démonter, accueillir le public, aider les vendeurs. Lorsqu'on appelle un bénévole pour lui demander s'il est disponible, l'on fournit une description des tâches et des exigences physiques afin que le bénévole puisse déterminer son aptitude.

La plupart des événements ne comptent aucune restauration. Si vous travaillez sur l'heure du midi, mieux vaut vous munir d'une collation.

Les bénévoles qui sont obligés de se désister doivent impérativement prévenir les Amis de la Ferme afin qu'on puisse trouver un remplaçant.

Code de conduite des bénévoles

Les bénévoles des Amis de la Ferme centrale expérimentale doivent se comporter et travailler pour la Ferme de façon à maintenir la réputation de celle-ci et à conserver la confiance du public en elle. Aussi, les bénévoles sont tenus de respecter le Code de conduite ci-dessous.

Le Code de conduite des Amis de la Ferme couvre les sept domaines suivants:

- **Avantages personnels** - Nul bénévole ne profitera de son statut de bénévole des Amis de la Ferme centrale expérimentale (AFCE) pour obtenir un avantage de ceux qui font ou souhaitent faire affaires avec les AFCE.
- **Conflits d'intérêts** - Le bénévole évitera toute situation où son intérêt personnel entre effectivement ou potentiellement en conflit avec ses tâches pour les AFCE.
- **Confidentialité** - La confidentialité et la dignité des clients, donateurs, bénévoles et employés sera scrupuleusement respectée.
- **Renseignements privilégiés** - Nul bénévole n'emploiera à ses propres fins, y compris à des fins financières, ni ne divulguera à des tiers, toute information obtenue à la faveur de son rôle au sein des AFCE.
- **Propriété intellectuelle** - Toute propriété intellectuelle créée par un bénévole dans le cadre de ses fonctions au sein des AFCE (par exemple, guides, formations, publicités) demeure la propriété des AFCE.
- **Conduite respectueuse** - Le bénévole fera preuve de respect dans ses interactions avec clients, employés et autres bénévoles des AFCE. Le harcèlement, la discrimination et tout autre comportement qui porte atteinte à la dignité et la valorisation des autres ne seront pas tolérés.
- **Questions financières** - Le bénévole s'assurera que toute transaction financière ou tout document financier desquels il est chargé sont traités de façon appropriée, selon les procédures établies par les AFCE.

Les bénévoles sont censés lire et respecter les présents principes. Le Code de conduite intégral est accessible aux bureaux des Amis de la Ferme.

Premiers soins

L'on trouvera des trousse de premiers soins dans tous les cabanons des Amis de la Ferme, ainsi que dans l'Immeuble 72. **En cas d'urgence, appelez le 911.** Si nul téléphone n'est accessible, adressez-vous à n'importe quel bureau ou employé de Agriculture et Agro-alimentaire.

Lorsqu'on lui demande un pansement ou tout autre matériel de premiers soins, le bénévole doit s'enquérir si le demandeur a besoin d'assistance médicale. Au besoin, le bénévole appelle le 911 immédiatement. Si le demandeur répond qu'il ou elle n'a pas besoin d'assistance médicale, le bénévole lui remet le pansement ou tout autre matériel de premiers soins.

Le bénévole ne doit jamais risquer sa propre santé en aidant une personne qui a besoin d'assistance médicale.

Veillez vous assurer que l'information sur votre personne-contact en cas d'accident est à jour. Veuillez aviser les Amis de la Ferme et votre chef d'équipe de tout changement d'information.

Nous recommandons fortement le port d'un bracelet d'alerte médicale en cas d'allergies ou d'autres conditions médicales. Si vous travaillez dans un jardin, nous recommandons également un rappel de votre immunisation contre le tétanos.

Questions fréquentes

Peut-on retirer des plantes de la Ferme centrale expérimentale?

Toutes les plantes trouvées sur la Ferme centrale expérimentale appartiennent à Agriculture et Agro-alimentaire Canada et ne peuvent être emportées.

Puis-je apporter mes propres outils de jardinage?

Les Amis de la Ferme fournissent tous les outils dont vous aurez besoin. Si vous souhaitez néanmoins utiliser les vôtres, vous devez les nettoyer à l'alcool avant de vous en servir. Vous êtes responsable de vos outils et les Amis de la Ferme ne peuvent remplacer les outils perdus, brisés ou volés.

Y a-t-il du stationnement? À quel prix?

Les bénévoles peuvent obtenir, gratuitement, des permis de stationnement sur lesquels sont indiquées les aires de stationnement. Les permis doivent être déposés bien en vue derrière le pare-brise avant. Les bénévoles stationnés sans permis ou ailleurs que dans les aires permises s'exposent à une contravention. Vous pouvez vous procurer votre permis aux bureaux des Amis de la Ferme, dans l'Immeuble 72, ou auprès de votre chef d'équipe.

Pourquoi note-t-on les heures de bénévolat?

Les Amis de la Ferme consignent les heures de bénévolat pour que Agriculture et Agro-alimentaire Canada sache combien d'heures-personne sont nécessaires pour entretenir chaque partie de la Ferme. Les heures de bénévolat passées dans le cadre des jardins sont consignées par les chefs d'équipe, et celles dans le cadre d'événements, par les coordonnateurs. Dans le bureau, chaque bénévole consigne ses propres heures dans un classeur prévu à cet effet.

Quels sont les avantages de devenir un Ami de la Ferme?

Votre adhésion vous donne droit à des tarifs préférentiels pour les conférences, l'entrée gratuite au Musée de l'agriculture, et l'abonnement au bulletin trimestriel. Votre appui contribue au succès de nos programmes. Pour toute information, veuillez appeler les Amis de la Ferme au 613-230-3276 ou visiter notre site Web à www.friendsofthefarm.ca.

Emplacement des lieux



